

## FAIRE EN SORTE QUE LA POPULATION S'APPROPRIE LES ENJEUX LOCAUX

# Sensibilisation à l'alimentation, à l'environnement et au développement durable

Exemplarité • Sensibilisation • Débouchés

La compréhension et l'appropriation par la population des enjeux liés au développement durable est l'une des clés de réussite des projets de territoire autour de l'agriculture biologique : il est en effet avéré que la demande locale de produits bio est un puissant moteur de changement. Les actions de sensibilisation et de pédagogie à destination des habitants ont pour but d'informer la population sur les enjeux et les intérêts de l'agriculture biologique, afin d'aboutir à un changement de pratiques dans différents domaines (consommation, cuisine, jardinage, etc.). En outre, un projet d'agriculture biologique dans un territoire ne se décrète pas : la sensibilisation de la population est indispensable pour faire connaître les actions menées par la collectivité autour de l'agriculture biologique, afin de faciliter la mise en œuvre et l'acceptabilité des projets (sur la gestion différenciée des espaces publics par exemple). Selon le type d'actions organisées, une telle initiative donne également le moyen de nourrir, directement ou indirectement, la concertation autour des projets de territoire.

Les thèmes pouvant être abordés, ainsi que les publics touchés (adultes, scolaires, etc.), sont larges : introduction de produits biologiques en restauration collective, projets d'installation en bio ou conversion d'une régie agricole, dispositifs visant à rendre les produits biologiques accessibles à tous, démarche de gestion sans pesticides des espaces publics, actions de préservation de la biodiversité, etc.

## DANS QUELS CADRES D'ACTION TERRITORIAUX ?

Tout projet de territoire gagne à comporter des actions spécifiques de sensibilisation de la population. Ces démarches sont particulièrement essentielles pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21, d'un Plan Climat-Énergie Territorial (PCET), d'une Charte de Parc naturel régional, d'une démarche Aire d'alimentation de captage (AAC), d'un dispositif de politique de la ville ou d'une trame verte et bleue.

### GOVERNANCE

En fonction des types d'actions envisagées, différents acteurs pourront être associés : services porteurs de projet (eau, restauration collective, agriculture, environnement, action sociale, etc.), services de communication, action culturelle, enseignants, bibliothécaires, animateurs de centres de loisirs, assistants sociaux, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), associations d'éducation à l'environnement, AMAP, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), cinéma, compagnies de théâtre, agriculteurs, réseau bio, lycée agricole, etc. L'association d'un maximum d'acteurs garantira une mutualisation des outils et compétences disponibles sur le territoire. Des conventions de partenariat peuvent ensuite conclues entre la collectivité et certains acteurs privés ou associatifs pour mettre en œuvre des actions spécifiques.

**AIDES : LES AGENCES DE L'EAU PEUVENT SOUTENIR FINANCIÈREMENT CE TYPE DE PROJETS, AINSI QUE LES CONSEILS GÉNÉRAUX ET RÉGIONAUX.**

### BÉNÉFICIAIRES

- Les citoyens, et notamment les scolaires : pour favoriser leur compréhension des enjeux du territoire et des actions menées et les relier à leurs préoccupations individuelles (santé, qualité de vie, etc.), en leur transmettant de l'information sur des sujets qu'ils peuvent parfois mal maîtriser,
- Le projet de développement durable dans sa globalité et sa transversalité, enrichi par l'implication de la population, tant du point de vue des initiatives citoyennes, de la dynamique de soutien (consommation notamment) que du dialogue qui peut en découler.



# étape par étape méthodologie

La méthodologie de mise en œuvre d'actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de l'agriculture biologique, de la protection de la ressource en eau ou encore des circuits de proximité dépend du type d'actions retenues. Cependant, l'élaboration du cadre global répond à plusieurs éléments de méthode :

## 1 Identifier les thématiques

Identifier les thématiques sur lesquelles une sensibilisation de la population est nécessaire, selon les projets à venir ou les actions déjà mises en œuvre par la collectivité, les blocages rencontrés et les préoccupations des habitants.

## 2 Analyser les actions similaires en cours ou déjà réalisées

Analyser les actions similaires en cours ou déjà réalisées au regard de leur efficacité (nombre de personnes sensibilisées, qualité de l'information transmise, pérennité de la sensibilisation, etc.) et identifier les relais et supports existants de sensibilisation (fêtes locales, semaines à thème, acteurs locaux comme les CPIE, les associations diverses, les cinémas, les compagnies de théâtre, les animateurs de centres sociaux, les enseignants, les bibliothèques ou médiathèques, les agriculteurs notamment ceux ayant une ferme pédagogique, les jardins partagés, etc.). S'informer sur les actions mises en œuvre sur d'autres territoires et analyser les possibilités d'adaptation locale.

### Points de vigilance et clefs de réussite

- Adapter le format de sensibilisation aux différents publics,
- S'appuyer sur le rôle prescripteur des enfants auprès des parents.

### Quelques exemples d'actions possibles

- Projections de films<sup>1</sup> sur l'alimentation, l'agriculture biologique, la protection de l'eau, les circuits de proximité, suivies de débats avec des associations, des scientifiques et des élus locaux (Ungersheim – 68)
- Soirée "match d'improvisation" sur l'agriculture biologique (La Riche – 37)
- Animations et projets pédagogiques avec les scolaires : réalisations de travaux sur l'agriculture bio, la biodiversité, l'alimentation (CASE – 27, La Couronne – 16), animations ou rencontres avec des producteurs sur le temps du midi, petits déjeuners bio dans les écoles rassemblant parents, enfants, enseignants, accompagnateurs, cuisiniers, etc.
- Événements autour du jardinage (cf. fiche Jardins Collectifs) : visites de jardins, troc de graines, ateliers de formation au jardinage sans pesticide, au compostage, etc. (Angers – 49)
- Organisation d'ateliers de cuisine et de dégustation dans les centres sociaux, les épiceries sociales, les centres de loisirs, etc. (CCAS d'Amiens – 80, CCAS BiocABas – 59)
- Randonnées ou sorties autour de la biodiversité (Rand'eau à Pontivy – 56, sur le thème des captages d'eau potable et de la biodiversité des cours d'eau, Angers – 49), inventaires naturalistes participatifs, ateliers de construction de nichoirs, d'hôtels à insecte à installer dans la ville et les jardins (Plaines et vallées de Niort – 79, Ingré – 45), expositions de photos, distribution de graines locales pour sensibiliser à la biodiversité cultivée, etc.
- Événements autour du patrimoine naturel : restauration de vignes sur des terres en friche, plantation de haies avec des associations de chasseurs, organisation de séjours autour de l'éducation à l'environnement, création de parcours interactifs de randonnées, organisation du salon du champignon, etc. (Ingré – 45).
- Communication en appui aux initiatives citoyennes : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), jardinage urbain, Villes en transition, Incroyables comestibles, etc.

<sup>1</sup> Liste non-exhaustive de films : La face bio de la République (DHR) – Bio et local en restauration collective, c'est possible ! (IFORE), Qualité de l'eau et agriculture : démarches exemplaires dans l'ouest de la France (IFORE) - Manger bio, c'est bon pour l'eau (CORABIO) – Un autre horizon (Médias-Création-Recherche – FRAB Champagne-Ardenne), L'autonomie paysanne (Médias-Création-Recherche – FRAB Champagne-Ardenne), et d'autres sur Alimenterre.

## 3 Déterminer la méthode la plus pertinente

Déterminer la méthode la plus pertinente (quantitativement et qualitativement) pour susciter l'intérêt de la population en combinant différents types d'approches : bulletins d'information, campagnes d'affichage, articles dans le journal de la collectivité, réunions publiques et rencontres avec les élus, organisation d'événements festifs (foires bio, marchés, festival écologique), de visites guidées (de fermes bio, de captages, d'exploration de la biodiversité locale, etc.), de randonnées à thème, d'événements culturels (ciné-débat, théâtre, exposition, etc.), d'activités pédagogiques à destination des enfants.

## 4 Elaborer la stratégie de sensibilisation

Elaborer la stratégie de sensibilisation et se doter des moyens humains pour donner de la cohérence aux actions menées : s'appuyer sur un animateur interne dédié en complément d'une prestation externe (CPIE, GRAINE – réseau d'éducation à l'environnement, associations locales, Ligue de protection des oiseaux, etc.). Cet animateur interne permet, par sa connaissance de tous les acteurs (enseignants, animateurs de centre de loisirs, personnel de restauration collective, etc.) d'assurer le suivi et la continuité du projet pédagogique, de former les autres agents concernés de la collectivité, et de réajuster le projet selon les retours des habitants.

## focus Vers des manifestations éco-responsables

Un grand nombre de collectivités ont réalisé des guides et des chartes pour des manifestations éco-responsables, afin de favoriser l'intégration du développement durable dans les événements (culturels, sportifs, etc.) organisés par les différents acteurs du territoire. Utilisation de matériel d'occasion et réutilisable, approvisionnement en produits biologiques, locaux et de saison, limitation du gaspillage, compostage et recyclage des déchets, maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, accessibilité, information et sensibilisation des participants sur le développement durable, etc.

L'investissement d'une collectivité dans un tel projet permet d'engager plus largement les acteurs locaux dans une démarche de progrès autour du développement durable, notamment en matière d'approvisionnement bio local, et de sensibiliser lors de ces événements des publics qui peuvent être différents de ceux qui participent aux actions de la collectivité.



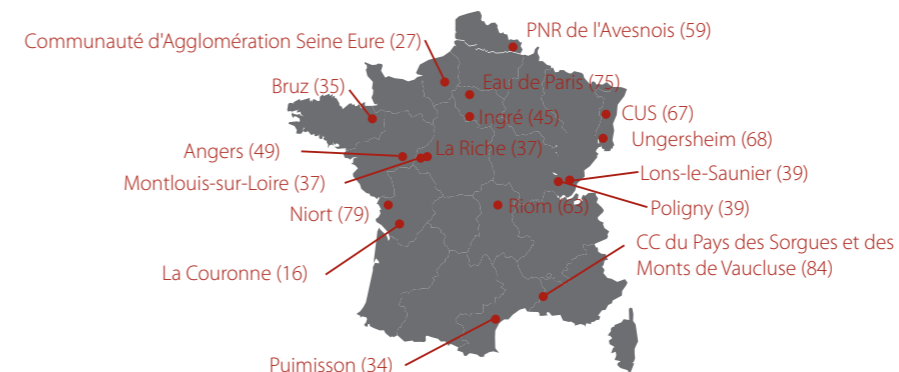
# exemple réussi

## COMMUNE D'INGRÉ 45 • 7 952 habitants

Dans cette ville, un agent est dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable ; l'animateur de la collectivité est chargé d'assurer la continuité entre les actions de sensibilisation menées par la ville et celles de ses partenaires. Il joue un rôle de référent unique et de formateur auprès des autres agents de la collectivité impliqués dans ces actions (animateurs de centre de loisirs, éco-agents relais dans les différents services, etc.).

Il accompagne par exemple les enseignants pour la sensibilisation des élèves et de leurs parents aux produits biologiques, qui constituent environ 15 % des approvisionnements de la restauration collective. Des petits-déjeuners bio sont organisés une à deux fois par mois avec les élèves de maternelle et de primaire pour les sensibiliser aux enjeux de santé et d'environnement liés à l'alimentation. Des animations (affiches, ateliers) autour du tri et du compostage des déchets de la restauration scolaire et des centres de loisirs sont mises en œuvre avec les enfants. Ceux-ci cultivent également un potager et des vignes bio, accompagnés par le service des espaces verts de la ville et des associations locales (LPO, Loiret Nature Environnement, etc.). Des conférences sur l'environnement sont organisées trois fois par an, mêlant projections de films et débats avec des intervenants. Des haies ont été replantées en partenariat avec l'association des chasseurs pour préserver la biodiversité et les paysages. Des parcours pédagogiques munis de bornes interactives ont été conçus avec les habitants pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et du patrimoine de la commune.

## Autres initiatives à découvrir



## Pour aller plus loin

### DES FICHES À LIRE SUR DEVLOCALBIO.ORG

FICHES EXPÉRIENCES : La Couronne • Avesnois • Niort • Bruz • Strasbourg • Lons-Le-Saunier • CASE • Eau de Paris  
FICHES OUTILS : Agenda 21 • PCET • Charte de PNR • Urbanisme • AAC • PPC • SAGE • Politique de la ville • Biodiversité  
FICHE MÉTHODOLOGIE  
FICHES ACTIONS : Restauration Collective • Espaces verts zero phyto • Jardins collectifs • Accessibilité

### DES SITES WEB À VISITER

[www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)  
[www.evenementresponsable.fr](http://www.evenementresponsable.fr)

### DES DOCUMENTS À CONSULTER

*Puimisson, une commune engagée dans la protection de la biodiversité ordinaire*, film réalisé par l'IFORE, 2013

Agriculture Biologique & Développement Local : une boîte à outils pour les collectivités territoriales. Une réalisation 2014 de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org) & [www.fnab.org](http://www.fnab.org)

Crédits photos : Ville d'Ingré, Thomas Bonnet

